

duisant une sonde urétrale en caoutchouc rouge, aussi haut que possible dans l'intestin.

On peut ajouter à l'eau du lavement, chez les enfants âgés d'un an au moins, soit une pincée de sel marin (50 centigrammes pour 100), soit de la glycérine (une cuillerée à bouche pour 200 grammes d'eau), soit de l'huile (2 cuillerées à soupe d'huile émulsionnée avec un jaune d'œuf dans 250 grammes d'eau). Enfin on peut additionner le lavement de 10 à 15 grammes de miel de mercure ou utiliser les décoctions de guimauve, de graines de lin légèrement mucilagineuses.

Les *suppositoires* peuvent remplacer les lavements : les meilleurs sont les suppositoires au savon, les suppositoires creux au beurre de cacao renfermant 50 centigrammes de glycérine et un peu de savon; ils sont préférables aux suppositoires de glycérine solidifiée. On peut encore prescrire des suppositoires renfermant 1 gramme d'huile de ricin ou 5 centigrammes d'aloès ou 2 centigrammes de calomel pour 2 grammes de beurre de cacao.

Le *massage* du ventre fait avec douceur et répété quotidiennement, pendant dix minutes, suffit souvent à provoquer une selle.

A l'intérieur, on peut employer le *sirop de chicorée composé* (une ou deux cuillerées à café), le *sirop de fleurs de pêcher* (une à quatre cuillerées à café), l'*huile d'amandes douces* (une cuillerée à café), le *calomel* (5 centigrammes jusqu'à six mois; 10 centigrammes jusqu'à un an; 15 à 20 centigrammes jusqu'à dix-huit mois); la *magnésie* (une pincée dans de l'eau très sucrée); la *manne* (5 grammes par année dans du lait, un looch ou un julep), la *mannite* (5 centigrammes par année d'âge), l'*huile d'olive*, l'*huile de ricin* (2 grammes par année).

L'huile de ricin est souvent prise pure, sans répugnance de la part des enfants; on peut d'ailleurs en masquer la saveur en l'additionnant de sirop de menthe, d'orgeat, de cassis, de café sucré, en l'interposant entre le jus de deux moitiés d'orange, en la battant avec de la confiture de groseille ou d'orange et ajoutant un peu de sucre. D'Espine et Picot prescrivent pendant deux à trois jours une cuillerée à café de :

Sirop de manne	} <i>aa</i> 10 grammes.
— de gomme	
Huile de ricin	

On peut encore prescrire l'*extrait fluide de Rhamnus frangula* à la dose de X à XX gouttes :

Extrait fluide de Rhamnus frangula	5 grammes.
Sirop de séné	25 —
Sirop d'oranges	50 —

1 à 2 cuillerées à café le soir (enfant de 5 à 5 ans).

Lorsque l'enfant est déjà soumis à l'alimentation mixte, il faut diminuer chez lui le nombre des bouillies préparées à la farine de blé, au riz. Marfan conseille chez les enfants constipés la bouillie à la farine d'orge préparée de la façon suivante :

Moudre une cuillerée à thé d'orge perlé dans un moulin à café; faire bouillir

un quart d'heure dans 100 grammes d'eau et ajouter du sel; filtrer et ajouter partie égale de lait de vache bouillant; sucrer. Aux enfants plus âgés, on donne des pruneaux passés au tamis, des compotes, de la marmelade de pommes, des épinards, de la chicorée cuite, etc. On doit interdire les mets sucrés, les confitures, les gâteaux, le café; enfin on veillera à ce qu'ils se présentent chaque jour, à la même heure, à la garde-robe.

Au-dessus d'un an on peut encore faire usage de la magnésie (4 à 5 grammes) ou de l'huile de ricin (5 à 10 grammes).

On peut aussi donner une *décoction faite avec des pruneaux et 2 ou 3 grammes de follicules de séné, ou le séné associé à la manne* :

Eau bouillante	200 grammes.
Manne en larmes	50 —
Follicules de séné	4 —
Poudre de café torréfié	10 —

Passez et faites prendre dans la journée (Sevestre).

(On peut employer 1 gramme de séné par année.)

A partir de deux ou trois ans on peut donner diverses autres préparations. Voici quelques-unes des formules les plus recommandables :

Réglisse	60 grammes.
Séné pulvérisé	60 —
Soufre lavé	50 —
Poudre de fenouil	50 —
Sucre	180 —

Une à deux cuillerées à café par jour.

Extrait hydroalcoolique de cascara	50 centigrammes.
Sirop simple	50 grammes.
Teinture de cannelle	2 —

Une à deux cuillerées à café.

Podophyllin	5 centigrammes.
Sirop de guimauve	95 grammes.
Cognac	5 —

(BOUCHUR.)

Une à deux cuillerées à café tous les trois ou quatre jours. L'extrait alcoolique de podophylle se prescrit à la dose de 0 gr. 005 par année; la rhubarbe à la dose de 0,05 par année.

Scammonée	10 à 15 centigrammes.
Sucre	q. s.

Pour un paquet.

Calomel	20 centigrammes.
Sucre	q. s.

Pour un paquet.

Teinture de Baumé	} <i>aa</i> 10 grammes.
— de rhubarbe	
— de badiane	

XX gouttes au commencement de chaque repas.